

4. POLITIQUE DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES

Références au plan directeur cantonal

Objectif 2.8 : Adapter l'offre des équipements des quartiers à l'évolution des besoins.

Objectif 2.14 : Dans le tissu urbain, développer un maillage des espaces verts et publics qui relie les pénétrantes de verdure.

Moyens : Compléter l'ensemble différencié des espaces verts, parcs de quartier, de ville, régionaux en fonction du développement de l'urbanisation.

Développer des axes préférentiels espaces verts – équipements publics reliés par les parcours piétonniers.

Objectif 3.11 : Répondre aux nouveaux besoins en matière d'espaces de détente et d'équipements sportifs et de jardins familiaux en garantissant une coordination intercommunale.

Situation / Diagnostic

Avec le potentiel de développement existant la population communale pourrait augmenter d'environ 2'500 habitants supplémentaires.

Les besoins en termes d'équipements et services les plus déterminants du point de vue de l'aménagement du territoire sont les écoles, les équipements sportifs, les parcs et les jardins familiaux en raison de l'importance des surfaces nécessaires.

Ecoles : Selon les estimations du SRED³, avec la construction du complexe scolaire du Pommier la commune aura les capacités suffisantes pour répondre aux besoins futurs. De nouveaux établissements scolaires ne semblent pas nécessaires. Les prévisions du SRED ne tiennent toutefois compte que du besoin en classes mais pas des locaux annexes (salles polyvalentes, locaux spécialisés). Or, les activités décloisonnées nécessitent de plus en plus de locaux. En cas de besoins supplémentaires, des possibilités de transformation ou d'agrandissement de l'école de La Place existent.

³ SRED, Prévision localisée d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire. Période 2004-2007, Genève 2004.

Equipements sportifs : l'Université de Genève a mené des études sur les besoins en équipements sportifs au Grand-Saconnex et dans les communes voisines afin de mettre en évidence les complémentarités dans l'offre⁴. Cette étude conclut à la sous-capacité des installations existantes compte tenu de l'augmentation de la population.

Les besoins qui ressortent de l'étude concernent :

- > Gymnastique et autres activités en salle : la réalisation d'une salle omnisports dans le quartier du Pommier va permettre de combler le déficit.
- > Natation et autres sports aquatiques : la demande potentielle est suffisamment élevée pour justifier la construction d'un nouveau bassin. Celui-ci est prévu soit dans le quartier du Pommier, soit dans le secteur du Pré-du-Stand. La réalisation du projet pourrait faire l'objet d'une collaboration intercommunale. En effet, ce type de demande se manifeste également dans les autres communes. Ainsi, une association (Regio-Nage) milite pour la création d'un bassin olympique couvert et régional pour les communes situées entre Nyon et l'aéroport.
- > Football et tennis. L'augmentation de la demande due à la croissance démographique nécessitera la réalisation de nouveaux équipements. Pour ces installations également, une collaboration intercommunale est souhaitable.
- > Course à pied, jogging et marche. Ces pratiques sportives sont de plus en plus pratiquées en raison du vieillissement de la population. Des équipements lourds ne sont pas nécessaires. La mise en place d'itinéraires de promenade, sûrs, confortables et continus permet de répondre à ces besoins.

⁴ Université de Genève, Département de géographie. Estimation de la demande sportive future au Grand-Saconnex, juin 2003. M. Barranco sous la direction du Prof. G. Pini

Parcs : la commune comporte plusieurs parcs :

- > Parc du Jonc : espace relativement isolé et confiné à l'intérieur de la zone de villas.
- > Parc de la Campagne du Château (place de fête) : parc également isolé des quartiers résidentiels par la route de Ferney d'un côté et par la topographie de l'autre côté.
- > Parc Sarasin : grand espace vert offrant de nombreuses possibilités d'appropriation : jeux pour enfants, loisirs, espace nature (zone nature des Préjins), pique-nique, etc. Parc cloisonné présentant peu d'ouvertures et de relations avec les quartiers environnants.
- > Campagne des Marronniers : vaste pelouse au pied des immeubles, sans affectation particulière.
- > Parc de La Tour : espace de jeux relativement confiné par les immeubles de La Tour, mais qui pourra s'ouvrir dans le cadre de l'aménagement du quartier du Pomier.
- > Parc des Délices : espace de jeux et parc clos.
- > Parc des Burgondes : espace de jeu situé à l'Ancienne-Route.

D'autres jardins de quartier à caractère semi-public complètent l'offre communale. Quant au secteur du Chapeau-du-Curé, il s'agit d'un espace vert à caractère résiduel, mais offrant un potentiel d'aménagement intéressant.

Le Grand-Saconnex comporte ainsi de nombreux espaces verts, mais ceux-ci sont relativement isolés des quartiers et séparés les uns des autres. Dans le cadre du développement urbain que connaît la commune, il importe non seulement d'accompagner celui-ci par de nouveaux espaces, mais aussi de mieux intégrer ceux qui existent au réseau des espaces publics. Par ailleurs, la proximité de réseaux de parcs existants (axe d'espaces verts et d'écoles reliant Cornavin au collège A.-Chavanne) ou projetés (Jardin des Nations) sur les communes voisines constitue un atout pour inscrire les parcours communaux dans des réseaux à l'échelle de l'agglomération.

Jardins familiaux : la commune a aménagé des jardins familiaux sans cabanons au nord du cimetière du Blanché. Le terrain permet l'exploitation de 55 lots.

Un des objectifs du plan directeur cantonal est de maintenir l'offre actuelle en jardins familiaux (certains devront disparaître et devraient donc être remplacés). A l'échelle cantonale, la demande pour des tels équipements est très importante et la liste d'attente longue.

Objectifs

Développer la collaboration intercommunale pour la réalisation d'équipements de sports et loisirs.

Développer un réseau de parcs et promenades pour les loisirs de proximité et assurer sa connexion au réseau de parcs sur les communes voisines.

Favoriser la réalisation de plantages pour les loisirs de proximité.

Répondre aux besoins actuels et futurs en équipements sportifs.

Principes d'aménagement

Extension du centre sportif du Blanché

L'extension du centre sportif du Blanché sur les terrains du Pré-du-Stand (terrains de football et de tennis) offre une situation intéressante par rapport aux communes de Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy et pourrait permettre de mieux régler les entrées/sorties au centre sportif.

Ces équipements et aménagements doivent être planifiés en tenant compte du débouché de la route des Nations dont le tracé figurant sur les études actuelles doit être modifié (voir fiche de mesures n° 1).

Réseau de parcs et promenades

La mise en réseau des parcs ne nécessite en général que des aménagements légers permettant d'assurer la continuité des cheminements, le confort et la lisibilité des parcours.

Trois nouveaux parcs publics sont prévus :

> Parc du Marais

La réalisation de ce parc, inséré dans la zone de villas, s'appuie sur les constats suivants :

- Les quartiers de villas n'offrent pas d'espaces publics permettant la création de lien social. Un parc à cet endroit, relié aux autres parcs et quartiers de la commune, notamment le Pommier, offrirait un lieu de rencontre pour la population.
- Ces terrains sont situés dans le prolongement du réseau de parcs et écoles qui, sur territoire de la ville de Genève, est pratiquement continu jusqu'à la gare. Le "parc du Marais" pourrait constituer un jalon dans ce réseau se poursuivant vers la campagne du Jonc.

> Parc du Pommier

La bande de terrain entre le parc de La Tour et le bosquet de platanes à l'angle Nord-ouest du quartier du Pommier devrait constituer un parc de quartier offrant notamment les places de jeux pour les enfants qui font actuellement défaut.

> Parc du domaine de Mont Riant (mission du Brésil)

Le plan directeur de quartier "Jardin des Nations" prévoit d'affecter en zone de verdure l'actuelle parcelle occupée par la mission du Brésil et présentant une très riche collection d'arbres.

La Campagne des Marronniers et le Chapeau-du-Curé sont des espaces verts existants à requalifier.

Le plan "Réseau vert des parcs et promenades" figurant à la fin du chapitre 8 illustre la mise en réseau des parcs communaux.

Plantages

Les prolongements extérieurs de nombreux bâtiments locatifs se réduisent à une simple pelouse qui présente peu d'intérêt en termes de possibilités d'appropriation, d'environnement et de paysage.

Des aménagements simples sous la forme de plantages permettraient de diversifier ces espaces collectifs et d'offrir des lieux de détente à proximité immédiate des logements.

Les plantages sont des "mini-jardins familiaux" mis à disposition des habitants proches (3 à 5 minutes à pied). Les parcelles de 5 à 50 m² au maximum par locataire sont aménagées de manière rudimentaire, sans maisonnettes ni places de jeux. L'équipement se limite juste à quelques points d'eau, des chemins en revêtement stabilisé et une clôture pour empêcher les animaux de rentrer.

Ces installations jouent un rôle important du point de vue environnemental (diversification de la végétation) et social (appartenance à son quartier, lieu d'échanges, activités pour les aînés, etc.).

Figure 8: Exemple de plantage à Lausanne



Les petits immeubles construits dans les années 60 autour du village se prêtent à ce type d'aménagement.

Programme de mise en œuvre

Voir fiches de mesures n° 1, 3, 5 et 9.



existant / projeté

-  Enseignement
-  Santé, social (CASS, EMS, crèche)
-  Administration, PTT
-  Socioculturel, culturel
-  Technique, voirie
-  Transport
-  Affectation à définir
-  Installations sportives / Cimetière

existant / proposition

-  /  Parc public
-  Jardins familiaux
-  Equipements de sports, détente, loisirs
-  Bois et forêts

04108 - EquipServ15'000 - MW - 04.01.06 - jca



